

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM GAP, 4 RUE FAURE DU SERRE 05000 GAP déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mr BONNOT Alain, représentant de la société AB CONSEILS S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 2075 CHEMIN DES MARCILLONS 05300 UPAIX, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mr BONNOT Alain	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

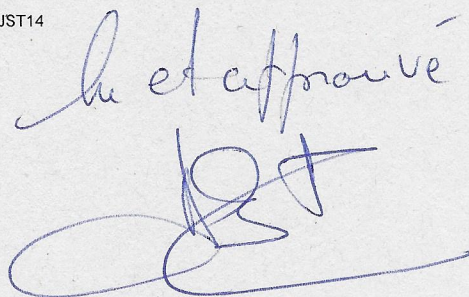
La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 22 juin 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Pauline Brochard
Chargée de Clientèle Professionnels

JST14

lu et approuvé


Crédit Mutuel
Gap
4, rue Faure du Serre - 05000 GAP
Tél. 04 92 20 20 40
RCS GAP 432 447 597 - N° ORIAS 07 003 758

